Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Pollution-des-eaux-souterraines-la-centrale

24 août 2018

Pollution des eaux souterraines : la centrale nucléaire de Cruas-Meysse récidive !

Communiqué de presse commun - Réseau “Sortir du nucléaire", Sortir du nucléaire Sud Ardèche, FRAPNA Ardèche

En avril dernier, la centrale de Cruas-Meysse (Ardèche) avait laissé une substance radioactive, le tritium, contaminer les eaux souterraines, conduisant nos associations à déposer plainte. Il semble que cette pollution n’ait pas amené EDF à plus de vigilance, puisqu’une *« pollution significative »* des eaux souterraines, cette fois-ci par des hydrocarbures, est survenue en août.

Nos associations dénoncent la gestion scandaleuse de cette affaire par EDF, qui a occulté des informations et n’a apparemment pas averti les riverains susceptibles d’utiliser les eaux souterraines.

Une « pollution significative » des eaux souterraines aux hydrocarbures

Selon un récent rapport d’inspection de l’Autorité de sûreté nucléaire (ASN), EDF a détecté le 6 août 2018 une présence anormale d’hydrocarbures dans les eaux souterraines de la centrale. Bien qu’il s’agisse, selon l’ASN, d’une *« pollution significative au regard des volumes mis en jeu »*, la réaction d’EDF a de quoi interloquer. **En effet, le pompage mis en place le 6 août pour limiter la propagation de la pollution… a pris fin le lendemain, faute de capacité d’entreposage des eaux polluées sur le site !** De plus, trois jours après sa détection, EDF était toujours incapable de d’identifier l’origine de la pollution, mais continuait néanmoins à exploiter un bâtiment d’huilerie qu’elle considérait comme un point de départ potentiel.

Durant l’inspection de l’ASN, survenue le 9 août, il a été constaté que la pollution persistait. Surtout, EDF a avoué que **la nappe d’eau souterraine qui alimente la centrale, située hors du**

périmètre de l'installation [1] , était également polluée et que le seuil de potabilité était atteint.

Suite à cette inspection, l'ASN a adressé de nombreuses demandes à EDF, notamment de reprendre le pompage, de mettre en place un suivi quotidien de la pollution et lui en envoyer les résultats. **À ce stade, de nombreuses questions demeurent sans réponse :** quelle chaîne de dysfonctionnements est à l'origine de cette pollution ? Quel est le volume exact d'hydrocarbures qui s'est infiltré dans le sol ? Quel est le taux effectif de contamination des eaux souterraines ? Combien de temps a duré la pollution ? EDF compte-t-elle traiter les sols imbibés d'hydrocarbures ?

À l'information des riverains, EDF préfère le greenwashing !

Surtout, la communication d'EDF sur cette pollution envers le public s'avère scandaleuse. Si la nappe d'eau potable de la centrale ne compte aucun autre captage connu des autorités que celui d'EDF, **il n'est pas exclu que des particuliers, des agriculteurs ou des industriels y effectuent des prélèvements de manière non officielle.** Bien que l'ASN ait demandé à EDF de communiquer « sans délai » sur le sujet, aucune information ne semble avoir été faite aux personnes potentiellement concernées. Alors qu'il s'agit d'un enjeu de santé publique, aucun affichage n'a été effectué à ce jour sur cette pollution en mairie de Cruas. Aucune information n'avait d'ailleurs été effectuée concernant la pollution au tritium survenue en mai dernier sur cette même nappe…

Quant à la lettre d'information de la centrale, publiée le 17 août, elle minimise le sujet et laisse croire que la pollution a été immédiatement et sérieusement prise en main (*« dès la détection de l'écart, le pompage de l'huile a été engagé et une surveillance renforcée des puits de contrôle se situant à proximité a été mise en place »*), omettant de mentionner que le pompage n'a duré qu'un jour. **Surtout, elle ne dit pas un mot de la pollution de la nappe d'eau potable et ne comporte aucun avertissement aux riverains.**

Ce ne sont pourtant pas les moyens qui font défaut à EDF pour communiquer… mais **il semble qu'à l'information, elle préfère le greenwashing !** Cet été 2018, l'une des tours de refroidissement de la centrale est devenue le support d'une imposante projection son et lumière. Sur son site, EDF affirme ainsi que *« pour la première programmation, le thème des sept énergies positives est évoqué dans la mise en lumière : la vie, la chaleur, la lumière, le vent, l'eau, l'amour et la solidarité »*. La centrale vient de fournir une belle démonstration du respect qu'elle accordait à l'eau ; quant à l'amour et la solidarité, les riverains potentiellement impactés par la pollution et non-informés pourront en témoigner…

Cette pollution n'est malheureusement pas le premier problème grave survenu à la centrale nucléaire de Cruas-Meysse (voir annexe ci-dessous). Elle apparaît comme une énième conséquence de graves difficultés organisationnelles, apparemment liées à une course à la rentabilité au détriment de la sûreté, de la protection de l'environnement et de la santé publique. Nos associations étudient la possibilité d'une action en justice et appellent à mettre à l'arrêt cette centrale avant qu'un problème encore plus lourd ne survienne !

Contacts presse :

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire" : Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

Pour Sortir du nucléaire Sud-Ardèche : Alain Joffre - 06 75 50 29 86

Pour en savoir plus

Lire le rapport d'inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire :

Annexe - Centrale nucléaire de Cruas-Meysse : une accumulation de plus en plus grave de problèmes de sûreté

Les associations rappellent qu'au-delà de cette pollution, la centrale de Cruas est actuellement le théâtre de dysfonctionnements lourds qui menacent les travailleurs, les riverains et l'environnement.

Récemment, le captage d'eau potable de la centrale a été contaminé par une pollution au tritium (substance radioactive susceptible de provoquer des dommages à l'ADN). Alors que les premières traces avaient été constatées dès le 4 mai 2018, EDF a attendu le 22 mai pour en informer l'ASN… Suite à cette pollution, le Réseau "Sortir du nucléaire", l'association Sortir du nucléaire Sud Ardèche et la FRAPNA Ardèche ont déposé plainte pour 10 infractions.

En 2016, la centrale a été concernée par **une série d'événements concernant la maîtrise de la réaction nucléaire**, découlant de réglages inappropriés de paramètres des systèmes de pilotage et de protection du cœur du réacteur. Le 5 décembre 2017, l'Autorité de sûreté nucléaire a exigé par décision un renforcement des contrôles des opérations liées à la maitrise de la réaction nucléaire.

Cette centrale présente également un **risque important de « perte de la source froide » (c'est-à-dire de capacités de refroidissement du réacteur en cas d'accident)** en raison de nombreuses défaillances techniques et organisationnelles. En effet, comme c'est le cas sur beaucoup d'autres centrales françaises, **les réacteurs 1 et 4 auraient pu perdre leur refroidissement en cas de séisme (voire de choc violent)** : les tuyauteries de leurs stations de pompage des réacteurs étaient si mal entretenues et si corrodées que d'importants travaux ont été nécessaires. De plus, en ce qui concerne le réacteur n° 4, il existe toujours un risque que la prise d'eau se retrouve obturée par les végétaux charriés par le Rhône.

Le réacteur n° 3, en particulier, a cumulé les dysfonctionnements. Pendant un an, une pompe de son système de refroidissement à l'arrêt est restée hors service du fait d'une mauvaise réparation, sans que personne ne s'en rende compte. De fin novembre 2017 à début janvier 2018, suite à une maintenance déficiente, il a été affecté par une **fuite d'une tuyauterie traversant l'enceinte de confinement (qui est pourtant censée être étanche).** Celle-ci s'est mécaniquement traduite par des rejets non contrôlés dans l'environnement et a nécessité une mise à l'arrêt du réacteur pour réparation.

En avril dernier, signalons également la découverte tardive du bouchage partiel d'un circuit de refroidissement par… un morceau de caoutchouc, arrivé là suite à une opération de maintenance mal réalisée. Ou encore la baisse dangereuse du niveau d'eau d'un réservoir nécessaire au refroidissement d'urgence du réacteur, non détectée et liée à une vanne mal fermée.

Notons également qu'en mai 2018, un employé venu effectuer un simple contrôle visuel des robinets du réacteur n°4 a reçu en une seule fois plus du quart de la dose annuelle de radioactivité autorisée !

Enfin, à tout cela s'ajoute un problème récurrent de mauvaise gestion des déchets radioactifs par la centrale. Ainsi, en décembre 2015, des équipements contaminés ont été retrouvés dans une benne de déchets conventionnels ! Ces faits ont d'ailleurs valu à EDF une condamnation en justice, suite à une procédure initiée par le Réseau "Sortir du nucléaire".

Ces exemples constituent autant d’illustrations de l’incapacité d’EDF à effectuer une maintenance correcte de ses installations et à contrôler la qualité des travaux. Ce ne sont pas les travailleurs qui doivent être mis en cause, mais bien les lignes directrices données par EDF qui, dans une course à la rentabilité, cherche à raccourcir le temps dédié aux opérations de maintenance, et fait appel à de la sous-traitance en cascade. Il est urgent de sortir du nucléaire avant que ces dysfonctionnements ne débouchent sur un accident aux conséquences graves pour l’homme et pour l’environnement.

Notes

[1] Cette nappe a également été concernée par lapollution au tritium survenue en avril 2018